

NOTRE TRAVAIL À L'ÉPREUVE DU CLIMAT

#CPOW #26June

Guide de campagne

Journée mondiale d'action sur le lieu de travail
26 juin 2019

Tables des matières

Introduction	3
À propos de la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail	4
Comment y participer?	5
Qui peut y participer?	5
Contacter votre employeur	6
À qui dois-je envoyer la lettre?	6
Quand dois-je envoyer la lettre?	6
Qui serait l'expéditeur de la lettre?	6
Que faire si mon employeur ne répond pas ou refuse de nous rencontrer?	6
Devons-nous nous réunir le 26 juin – que faire si mon employeur veut se réunir un autre jour?	6
Que pouvons-nous faire après la réunion?	6
Modèle de lettre	7
Changement climatique – points de basculement et calendrier	8
Affiches numériques et imprimées	8
Affiche numérique et imprimée 1 – aidez à faire passer le message	9
Affiche numérique et imprimée 2 – démontrez votre participation à la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail	9
Réseaux sociaux	9
Matériel	10

Introduction

Si rien n'est fait, les changements climatiques constitueront une menace pour tous et laisseront des régions entières inhabitables. Des phénomènes météorologiques extrêmes entraînant une dévastation durable détruisent déjà des vies et des moyens de subsistance.

Réchauffement de la planète irréversible

Le monde doit réduire de 50 % les émissions de dioxyde de carbone durant les dix prochaines années.

La planète serre est l'expérience que nous vivons déjà, provoquant des vagues de chaleur battant des records, la fonte rapide des glaciers et de la banquise, des épisodes de « vortex polaire », des inondations et des incendies de forêts fréquents, des océans et des rivières toxiques et la perte de biodiversité. Plus de 83 millions de réfugiés climatiques ont fui leur pays en raison d'une catastrophe et ont perdu leurs moyens de subsistance. Les coûts sociaux et économiques sont déjà indéniables.

Il nous reste 11 années pour stabiliser la planète en maintenant la hausse de température à 1,5° C; pourtant, les gouvernements n'assument pas leur responsabilité quant au niveau d'ambition élevé qui s'avère vital. Tous les gouvernements doivent relever leur degré d'ambition et élaborer des plans de développement national, notamment des mesures pour une transition juste visant à protéger les travailleurs/euses, leur famille et leurs communautés. Tous les employeurs doivent adopter des plans pour protéger leurs opérations du risque climatique, au coeur desquels doivent se trouver des mesures pour une transition juste.

Tous les syndicats doivent s'engager dans un dialogue à tous les niveaux afin d'assurer que les mesures convenues pour une transition juste soient

adéquates pour restaurer la confiance des citoyens dans un processus dont ils savent qu'il s'avère urgent. En l'absence d'une transition juste, l'ambition dont nous avons besoin sera bloquée par la peur, généralement une crainte nourrie par la cupidité des entreprises, des responsables politiques extrémistes et la violation des droits. Les syndicats peuvent aider leurs membres à s'engager dans une transition juste.

Planète serre

Des glaciers reculent presque partout dans le monde, y compris dans les Alpes, l'Himalaya, les Andes, les Rocheuses, l'Alaska, la Nouvelle-Zélande et en Afrique.

Nous devons adresser nos exigences à nos employeurs. Ce guide de campagne explique comment participer, le 26 juin, à la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail pour rendre notre travail à l'épreuve du climat. Tous les travailleurs/euses et leurs syndicats sont invités à se réunir avec leur employeur pour débattre des plans visant à garantir un travail et des lieux de travail à l'épreuve du climat; le présent guide vous offre les outils pour y participer.

L'élévation du niveau de la mer menace des villes

Le niveau de la mer à l'échelle mondiale a augmenté de 20 centimètres au cours du siècle dernier.

Cette Journée mondiale d'action sur le lieu de travail fait partie de la campagne « Nouveaux fronts » de la CSI *Une transition juste pour l'ambition climatique* à l'horizon 2020.

En 2020, les gouvernements devront renouveler leurs engagements en termes d'ambition pour réduire les émissions conformément à l'Accord de Paris sur le climat. L'année 2019 sera dès lors une année déterminante pour exiger des mesures de nos responsables politiques et de nos employeurs.

Nous nous mobiliserons en vue du Sommet des Nations unies sur le climat en septembre et de la COP au Chili à la fin de l'année en présentant nos revendications à nos gouvernements. Mais pour ce faire, nous devons faire pression sur les employeurs

pour veiller à ce qu'ils élaborent un plan visant à réduire les émissions et à rendre nos emplois et notre travail à l'épreuve du climat.

Il n'y a pas d'emplois sur une planète morte – l'alternative passe par la création d'emplois de qualité sur une planète vivante.

Sharan Burrow, secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale

À propos de la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail

La Journée mondiale d'action sur le lieu de travail de 2019 pour rendre notre travail à l'épreuve du climat aura lieu le 26 juin.

Nous sommes confrontés à une crise climatique et il n'y a pas d'emplois sur une planète morte. Nous pouvons redresser cette situation de crise; nous devons réduire les émissions sur chaque lieu de travail.

En l'absence de mesures ambitieuses pour lutter contre le changement climatique d'ici 2020, nous franchirons les points de basculement conduisant à des dommages irréversibles pour notre planète.

Les travailleurs et les travailleuses réclament des emplois décents sur une planète vivante.

Nous voulons engager une conversation mondiale avec les employeurs sur la manière dont ils envisagent de garantir leur entreprise et nos emplois à l'épreuve du temps.

Les travailleurs et les travailleuses sont en première ligne de l'action climatique. Ils réclament le droit de savoir si leur employeur garantit leur travail à l'épreuve du climat.

Demandez à votre employeur ses plans en matière de climat.

Comment y participer?

1 Inscrivez-vous

Inscrivez-vous pour manifester votre intérêt pour garantir votre travail à l'épreuve du climat et obtenir des informations mises à jour sur la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail.

2 Décrivez-nous votre emploi et lieu de travail

Envoyez-nous une photo de votre lieu de travail et décrivez-nous ce que vous faites. Le changement climatique a-t-il une incidence sur votre emploi?

3 Demandez à rencontrer votre employeur le 26 juin

Veillez nous indiquer si vous avez demandé à rencontrer votre employeur et nous recenserons tous les lieux de travail participant à la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail.

Placez une affiche sur votre lieu de travail ou publiez-la sur les réseaux sociaux afin de démontrer votre participation à la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail.

4 Décrivez-nous comment ça s'est passé

Partagez une photo de votre réunion ainsi que les éléments clés de ce qui a été discuté.

Votre employeur a-t-il refusé de vous rencontrer ou n'a-t-il pas répondu? Veuillez nous en faire part.

En envoyant à la CSI vos photos ou vidéos, vous nous donnez votre consentement à leur utilisation sur les réseaux sociaux de la CSI et dans ses supports de communication.

Qui peut y participer?

Tous les travailleurs et travailleuses peuvent participer à la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail.

La CSI invite ses organisations affiliées et les Fédérations syndicales internationales à collaborer avec les représentants syndicaux afin de demander à tous les employeurs de se réunir avec les travailleurs et leurs syndicats en vue de débattre des plans visant à garantir un travail et des lieux de travail à l'épreuve du climat. Utilisez ce guide pour fournir des informations à vos membres sur la manière de s'engager dans la journée d'action.

Nos amis des ONG et de la société civile peuvent utiliser ce guide pour encourager leurs partisans à participer à la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail.

Contactez votre employeur

À qui dois-je envoyer la lettre?

La Journée mondiale d'action sur le lieu de travail vise à engager une conversation. Tous les travailleurs et travailleuses ont le droit de connaître les plans visant à rendre nos emplois et notre travail à l'épreuve du climat.

Vous pouvez demander au directeur général de l'entreprise, à votre employeur, voire engager la conversation avec vos collègues. Peu importe que vous travailliez dans le secteur public ou privé, ou soyez indépendants ou sous contrat. Vous pourriez travailler pour une grande entreprise ou une petite entreprise familiale; tous nos postes sont différents, mais tous nos emplois et tous nos lieux de travail devront réduire les émissions.

Tous les emplois aux quatre coins du monde seront touchés par les changements climatiques et les mesures prises en matière de climat. Votre directeur général, responsable ou patron doit fournir aux travailleurs/euses une réponse à ces défis.

Quand dois-je envoyer la lettre?

Dès que possible afin que la réunion puisse avoir lieu le 26 juin (ou aux alentours de cette date). Indiquez-nous si vous avez demandé qu'une réunion soit organisée, et nous recenserons tous les lieux de travail y participant, afin que vous puissiez informer votre employeur de tous les autres lieux de travail et pays participant à la journée d'action.

Qui serait l'expéditeur de la lettre?

La lettre peut être adressée par un groupe de travailleurs ou par des travailleurs et leur syndicat, en fonction de la manière dont vous vous organisez pour participer à la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail.

Que faire si mon employeur ne répond pas ou refuse de nous rencontrer?

S'il ne souhaite pas vous rencontrer, vous pouvez soulever cette question avec votre syndicat, qui peut lui demander pourquoi il ne souhaite pas se réunir.

Si votre entreprise fait partie d'une multinationale, vous pouvez demander aux Fédérations syndicales internationales ou à la CSI de demander à l'échelle mondiale pourquoi l'entreprise ne souhaitait pas vous rencontrer.

Devons-nous nous réunir le 26 juin – que faire si mon employeur veut se réunir un autre jour?

Si vous ne pouvez pas vous réunir le 26 juin, essayez d'avoir un entretien aussi près que possible de la date. En participant tous à l'action le même jour, nous pouvons démontrer aux employeurs que tous les travailleurs/euses posent les mêmes questions.

Que pouvons-nous faire après la réunion?

La réunion est le début d'une conversation ayant pour but de connaître les plans de réduction des émissions. Vous pouvez la poursuivre en organisant des réunions de suivi.

Vous ou votre syndicat pouvez demander l'appui du Centre pour une transition juste de la CSI si vous pensez que votre employeur souhaite disposer d'un plan pour une transition juste. Le Centre pour une transition juste peut contribuer à la mise en place d'une table ronde et conseiller sur le processus du dialogue social, afin que les travailleurs/euses puissent se prononcer sur leur avenir.

En 2020, nous vous demanderons, ainsi qu'aux syndicats de participer à la deuxième Journée mondiale d'action sur le lieu de travail afin d'évaluer les progrès accomplis. Notre planète et nos emplois en dépendent.

Modèle de lettre

Objet: Nous devons avoir une conversation ouverte sur notre avenir

Cher/chère [nom],

Nous sommes confrontés à une crise climatique. Le monde subit déjà les effets néfastes des changements climatiques – des vagues de chaleur extrême, à la montée du niveau de la mer, en passant par les mauvaises récoltes. Les scientifiques spécialistes du climat du GIEC nous disent que nous devons agir rapidement pour maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 1,5° C afin d'éviter de plus grandes menaces.

Même si des progrès ont été réalisés par certaines organisations pour se préparer à des économies zéro carbone de l'avenir, nous devons nous assurer que les employeurs font preuve de davantage d'ambition.

Tout comme l'économie, un plan stratégique responsable à long terme exige que nous prenions tous des décisions aujourd'hui pour le bien de l'avenir. Ce n'est pas seulement une question de bon sens, mais il est de notre devoir de veiller à ce que nous ne transmettions pas la dette du changement climatique à nos enfants et petits-enfants.

Les travailleurs et les travailleuses ont le droit de savoir comment les employeurs envisagent de réduire les émissions et d'assurer un avenir durable à leur entreprise.

Nous souhaitons vous rencontrer à l'occasion de la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail du 26 juin lancée par la Confédération syndicale internationale afin de discuter de la manière dont nous pouvons rendre notre travail à l'épreuve du climat.

Les travailleurs/euses et les employeurs veulent se sentir en sécurité; or, le changement climatique est un élément moteur d'un avenir plus incertain tant pour nous que pour nos familles.

La CSI fait campagne pour garantir que tous les emplois soient verts et décents – et a obtenu un engagement pris à l'échelle mondiale en faveur d'une transition juste dans l'Accord de Paris sur le climat de 2015. Une transition juste assure l'avenir et les moyens de subsistance des travailleurs et de leur communauté dans la transition vers une économie à faible émission de carbone.

Pour ce faire, nous devons disposer d'un plan.

Nos questions à débattre sont les suivantes:

- Mesurez-vous les émissions de CO2?

- Si oui, pouvons-nous élaborer un plan de réduction des émissions?
- Si non, pouvons-nous convenir d'un processus visant à mesurer nos émissions?

- Assurerons-nous zéro émission nette d'ici 2050 ou une réduction de 50 % des émissions d'ici 2030?

- Que ferons-nous pour y arriver?

Meilleures salutations,

[Nom et/ou syndicat]

Changement climatique – points de basculement et calendrier

2018

2018

- » Les cinq dernières années les plus chaudes jamais enregistrées, 2013-2018
- » La température des océans la plus élevée jamais enregistrée
- » Les émissions mondiales de dioxyde de carbone ont atteint un nouveau record
- » Le monde compte plus de réfugiés climatiques que de réfugiés de guerre

2019

2019

- » Janvier – vague de chaleur extrême en Australie
- » Janvier – grand gel aux États-Unis
- » Un milliard de travailleurs/euses confrontés à des dizaines de jours de conditions climatiques extrêmes
- » Juin – Journée mondiale d'action sur le lieu de travail
- » Septembre – Sommet de l'ONU sur le climat et Journée d'action mondiale
- » Octobre – réunion « pré-COP », Costa Rica
- » Novembre – selon les scientifiques, le monde sera confronté à des répercussions climatiques irréversibles dans 11 ans
- » Décembre – COP 25, Chili

2020

2020

- » Examen des Contributions au développement national

2030

2030

- » Perte de l'équivalent de 72 millions d'emplois en raison du stress dû à la chaleur

2050

2050

- » L'ONU prévoit 250 millions de personnes déplacées dans le monde

2080

2080

- » 600 millions de personnes pourraient souffrir de malnutrition

Affiches numériques et imprimées

Affiche numérique et imprimée 1

Aidez à faire passer le message et engagez vos amis, collègues, syndicats dans la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail grâce à cette affiche/infographie que vous pouvez partager par courriel, sur les réseaux sociaux, ou dans la vie réelle.

Affiche numérique et imprimée 2

Affiche numérique et imprimée 2 – démontrez votre participation à la Journée mondiale d'action sur le lieu de travail grâce à cette affiche, qui peut être utilisée sur votre lieu de travail ou sur les réseaux sociaux.

Réseaux sociaux

Suivez @ituc et utilisez le #CPOW

Le monde se réchauffe – cette vidéo montre les changements climatiques passés et futurs dans 191 pays

https://vimeo.com/318046497?fbclid=IwAR22v1p2GryQJmUcbjnLiowbAwz-sPwdl7u5JGkvZzr_LMa8gW-D0uRDWg6o

Auteur: Antti Lipponen

Quelle température a-t-il fait dans votre pays en 2017?

<https://www.youtube.com/watch?v=PhbdyNnUliM>

Auteur: Antti Lipponen

Matériel – comment demander conseil?

Centre pour une transition juste

www.justtransitioncentre.org



De nombreux lieux de travail et industries doivent faire face à d'importants changements pour réduire les émissions. Le Centre pour une transition juste a été créé en 2016 par la CSI et ses partenaires. Le Centre réunit des travailleurs et des travailleuses et leur syndicat, des communautés, des entreprises et des gouvernements dans le cadre du dialogue social pour veiller à ce que le monde du travail participe à la planification d'une transition juste vers un monde sobre en carbone.

Un plan pour une transition juste offre et garantit des emplois de meilleure qualité et décents, une protection sociale, de plus larges possibilités de formation et une grande sécurité d'emploi à tous les travailleurs/euses touchés par les politiques en matière de réchauffement de la planète et de changement climatique.

Si vous ou votre syndicat avez besoin d'aide pour mettre en place un processus de transition juste avec votre employeur, veuillez contacter le Centre pour une transition juste ou consultez son site web, où vous trouverez des exemples de plans pour une transition juste. info@justtransitioncentre.org

Confédération syndicale internationale

www.ituc-csi.org



Le département de politique économique et sociale peut fournir appui et conseil en matière de plaidoyer et d'élaboration des politiques dans le cadre des négociations avec votre gouvernement ou employeur. Notre équipe représente les syndicats dans les négociations à l'échelle mondiale avec la CCNUCC en matière d'action pour le climat et est chargée des questions relatives aux politiques mondiales sur le climat et l'environnement, ainsi que de la santé et de la sécurité au travail. esp@ituc-csi.org

Études de cas: entreprises qui réduisent les émissions

Ingka Group (IKEA) progresse vers son engagement d'énergie 100 % renouvelable en achetant la participation de 25 % dans le deuxième plus grand parc éolien marin en Allemagne.

Dans le secteur des transports, la plus grande société de transport maritime **Maersk** s'est engagée à fixer un objectif scientifique dans le cadre de sa vision audacieuse de zéro émission nette d'ici 2050.

Volkswagen annonce que sa nouvelle voiture électrique sera neutre en carbone tout au long de son cycle de vie si elle est rechargée avec de l'électricité renouvelable.

Deux grandes entreprises de construction et de génie civil, Daito Trust Construction et Taisei Corporation, se sont engagées à fixer des objectifs scientifiques. Daito Trust s'est engagée à utiliser de l'électricité produite à 100 % par les énergies renouvelables.